COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 19 juin 2017 à 18 heures -

<u>Présents</u>: Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVÉ Alain, GROUT-LIMARE Christine, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoints

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAL Rémy, DUMONTIER Philippe, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, PLESSIS Hervé, WILLIG William, DUBOS Claude, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, LUYPAERT Jean-Louis, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

<u>Absents excusés</u>: M. SALLE Joël (pouvoir à M. R. BRUNEVAL), M. LECOINTRE Philippe (pouvoir à M. H. MOUQUET), Mme ERYUZ Corinne (pouvoir à Mme CHAUVEL), Mme LEVACHER Marianne (pouvoir à Mme P. GABEL), Mme MORTELECQUE Justine (pouvoir à M. A. POILVÉ), M. LASSERON Pierre (pouvoir à Mme V. TORRES)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame DUJARDIN Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 03 avril 2017, ont été approuvés.

<u>Délibération n° 2017-06-19/35 : Médiathèque – Renouvellement de la convention avec le Lycée</u> de la Côte d'Albâtre

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention de collaboration entre la Médiathèque de Saint Valery en Caux et le Lycée de la Côte d'Albâtre.

<u>Délibération n° 2017-06-19/36 : Demande de garanties financières auprès de l'ODIA NORMANDIE</u> pour la saison du Rayon Vert 2016/2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à percevoir de l'ODIA Normandie la garantie financière pour le spectacle « SOMOS », et à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier.

<u>Délibération n° 2017-06-19/37 : Rayon Vert – Demande de subvention d'aide à l'acquisition de matériel scénique</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'acquisition de matériel scénique pour la somme de 27 338.74 € HT, et sollicite de la Région Normandie et des partenaires institutionnels, les subventions au taux le plus élevé possible.

<u>Délibération n° 2017-06-19/38 : Maison Henri IV – Restauration de la façade – Demande</u> subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire procéder à des travaux de remise en état de la façade de la Maison Henri IV, et sollicite des différents partenaires financiers, les subventions au taux le plus élevé possible.

Délibération n° 2017-06-19/39 : Attribution d'une subvention à la S.N.S.M.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de fonctionnement, au titre de l'exercice 2017, d'un montant de 420.00 € en faveur de la S.N.S.M. de Saint Valery en Caux.

<u>Délibération n° 2017-06-19/40 : Classement de 5 chapelles et 4 tombes du cimetière dans le</u> patrimoine communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de classer 5 chapelle et 4 tombes (concessions funéraires n° C22, C23, B1, D54, D55, D63, N1, P8 et Q32) dans le domaine public communal.

<u>Délibération n° 2017-06-19/41 : Profil des eaux de baignade – Demande des subvention</u> – Annule et remplace la délibération n° 2017-06-19/41 du 03/04/2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire procéder à la mise à jour du profil des eaux de baignade, et sollicite auprès des différents partenaires financiers les subventions prévues à cet effet.

<u>Délibération n° 2017-06-19/42 : Inscription de chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées et s'engage à ne pas aliéner la totalité pour partie de ces chemins (en cas d'impérieuse nécessité, un itinéraire de substitution sera proposé).

Délibération n° 2017-6-19/43 : Convention triennale avec l'association ESTRAN

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire la prestation d'entretien du domaine public maritime de la responsabilité de la Commune, ainsi que les terrains annexes, par l'association ESTRAN pour les années 2017 – 2018 – 2019.

<u>Délibération n° 2017-06-19/44 : Adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine</u> (AVPU)

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'adhérer à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) et de régler le montant de la cotisation annuelle d'un montant de 100.00 €.

<u>Délibération n° 2017-06-19/45 : Cession du Camping « Falaise d'Amont » à la Société « Un Toit pour Toi »</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession de l'ancien camping municipal dit « Falaise d'Amont » au groupe « Un Toit pour Toi » au prix de 200 000 € net vendeur.

<u>Délibération n° 2017-06-19/46 : Création des statuts de la Communauté de Communes de la Côte</u> d'Albâtre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de suffrages exprimés, adopte les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, et approuve les extensions et/ou restitutions qui en découlent

Abstentions: Mmes CHAUVEL, GROUT-LIMAIRE, MARIE, GABEL, BARQ, DELANNOY, DUJARDIN, Mrs. POILVÉ, MOUQUET, COPPENS, BRUNEVAL, DUMONTIER, FABAREZ, PLESSIS, DUBOS M. WILLIG ne prend pas part au vote

<u>Délibération n° 2017-06-19/47 : Tableau des effectifs</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs permanents de la collectivité au 1er juillet 2017.

<u>Délibération n° 2017-06-19/48 : Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer, à compter du 1^{er} septembre 2017, un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Délibération n° 2017-06-19/49 : Demande d'aide au financement d'une formation

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le dossier relatif à la formation « permis poids lourds » d'un agent en contrat d'avenir, pour un montant total de 4 304.16 €, et sollicite une aide au financement auprès de la Direction Formation de la Région Normandie ainsi qu'une participation financière du C.C.A.S. de Saint Valery en Caux.

<u>Délibération n° 2017-06-19/50 : Décision Modificative n° 01</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 01 permettant d'effectuer un ajustement budgétaire suite aux modifications dans les prévisions de dépenses et recettes intervenues postérieurement à l'établissement du budget.

Après quelques questions et informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 19 heures 45.

La Maire,

Dominique CHAUVEL